

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 9

Artikel: Lequel des deux ?
Autor: E.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTÉUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



DESARMEMENT

L'HUMANITÉ est ainsi faite: après toute lutte, elle éprouve un besoin touchant de réconciliation. Il n'y a d'ailleurs pas moyen de faire autrement: quand il faut vivre ensemble, la chicane doit être suivie de l'apaisement et si possible de l'oubli; les enfants savent cela par instinct et les gens mariés par... expérience. Ce qui prouve d'ailleurs que s'il n'y avait que des peuples pour déclencher des guerres, eh! bien, il n'y aurait pas grand monde!!!

La petite ville de Rue est en pays fribourgeois; son gracieux château domine si bien la vallée de la Broie qu'on le croirait presque en terre vaudois. Mais non, il est fribourgeois, ses habitants ont, en cette qualité, inspiré les vers qui suivent.

Or donc, à Rue, la St-Sébastien (5 décembre) est marquée par une messe célébrée dans le désir d'épargner à la cité, les calamités de toutes sortes.

Quand par hasard l'effet désiré ne s'est pas produit, il paraît qu'on a redoublé de zèle en ajoutant, à la messe, un banquet très apprécié.

Ce fut le cas peu de temps après la dernière guerre civile restée en mémoire, — dans notre région où l'humour le dispute à l'accent vaudois, — sous le nom de *guerre de son derbon*.

« Monsieur Louis » des Essis se rendit au banquet. Vrai gentilhomme campagnard, il se trouvait être le fils d'un Conseiller d'Etat vaudois et le frère d'un autre. Son oncle et son beau-père étaient tous deux pasteurs. Cela n'ajoute peut-être rien à ses qualités personnelles, mais sa situation de Vaudois et de protestant n'en est que mieux définie.

A défaut de collaborer à l'étude d'une réduction des armements en Suisse, il n'hésita pas à aller tendre la main aux ennemis de la veille en leur déclarant ses sentiments, chantés sur l'air de « Ma Normandie » :

Quand, aux vents neigeux de vos plaines
On voit le ciel se rembrumir,
Près du feu, de bouteilles pleines,
Qui est doux de se réunir :

D'un plaisir tel, l'heure est venue,
Amis debout ! quittons nos toits ;
Lesstes, joyeux, courrons à Rue,
Chez nos bons voisins fribourgeois.

Suivant gaiment notre carrière
Et riant le long du chemin,
Oublisons sagesse en arrière,
Pour mettre en avant le bon vin,
A la couronne de la vie,
Ajoutons quelques fleurs parfois,
En fêtant l'ardeur qui nous lie
A nos bons amis fribourgeois.

Oh ! puissions-nous, frères de Rue,
A nos penchants donnant essor,
Jusqu'à l'âge à tête chenu
Nous réunir souvent encor.
Ces heures d'une douce ivresse,
Laisserons dans nos coeurs vaudois,
Un souvenir plein d'allégresse
De nos chers amis fribourgeois.

Aimable Paix, ô noble mère
Laisse choir tes dons bienfaisants :
Par toi le frère aime son frère,
Ton règne semble un doux printemps.
Tout refleurit à ton passage,
Le bonheur accourt à ta voix.
Unis-nous toujours davantage
A nos chers amis fribourgeois.

(Inédit). L. J.-D. P. e. e. Jaques Desbiolles.



LO MERAYO

QUIN galé affére, tot parâi, que lo merayao ! Que foudrài-te fêre s'on n'ein avâi min ! Lè fenne sarant dein lo cas de sè betâ ein grêve se on èmélûave ti lè merayao dâo pâi. Que farant-te assebin clîiao dzouveno moquâo, que n'ant rein que la niappa, orgolhiâo quemet on piâo su on molan, que s'arrâtant po sè guegnâ martsî, et 'nne s'efnelant dein onn'allâie po sè vête passâ... ti clîiao berdecliet, que farant-te sein merayao ? Et lè galéze damusalle, quand lâi a onna fita, on batsi, onna noce, on'n'abî... i, onna danse, âo mîmameint que l'atteindant lâo boun'ami, diéro de teims sant-te devant lo merayao ? Faut reindzî sè bigoudis, preindre on tortolhion de cheveu su lo cotson po l'eintourguenâ on bocon su l'orollie, einvortolh onna mèche par cé, on par de pâi per lè, dèvortolh dâi z'autr pougne de cheveu, sè serrâ on bocon la pî dâo nâ po fêre à parti dâi bocon d'affére nâi quemet dâi caillé de motse, sè betâ onna sorta de cerâdzo pè lè get et de la pomardâ rodze pè lè potte, s'asseyî po que clîiao botse fassant dâi galéze mene po eintsarèyî adî mé son tsermalâ, sè sorire po couchdî sè trovâ galéza. Po tot cein, faut lo merayao ! Dite-mè vâi, ora se lo merayao n'è pas oquie d'estra ?

Ao cabaret, l'autr'hâ, doû fisâfe dèvesâvant de tot cein que l'avant pu trovâ à dere. Vo pouède mè craire du que s'étant met à déblliottâ su lo merayao Pierre à Tambou fasai dinse :

— A-to fé la remarquâ, Zabet, qu'âo merayao l'è adî lo contréro. Se te lâive la piauta drâite, l'è la gautse que budzé âo merayao. Se t'embranse ta fenna âo mîmameint ta serveinta sur la djoutâ gautse, âo merayao lo baison lâi arreve su la djoutâ drâsta. L'è po cein que lo ministre no prîde : « Si ton ennemi te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi la gauche ». L'è justameint cein que sè passe âo merayao ; on mire la djoutâ drâsta po vo fotre onna motcha, lè la gautse que vâi lè z'eplue.

— L'è su, que repondâi Zabet. Dinse, on coup lâi avâi on manchot que sè vouâitîve âo merayao. L'avâi lo bré gautse via et pouâve pas compreindre porquie, âo merayao, l'è lo bré drâ que lâi manquâve. L'è bin veré, on sè vâi adî âo contréro.

Et Pierre à Tambou, que l'è on farceu, lâi a bailli à réponse :

— Et vâi ! mîmameint que lâi avâi onna serveinta qu'aryâve onna vatse âo bord dâo lè. Dein clî lé que fasai merayao, on vayâi justo lo contréro : l'îre la vatse qu'aryâve la serveinta !

Marc à Louis

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

III

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

LEQUEL DES DEUX ?

SANS doute, avez-vous déjà entendu dire que ce qui caractérise un fou, un authentique fou, un bon teint, c'est précisément qu'il se défend d'être fou, qu'il nie contre toute évidence, qu'il en appelle aux gens raisonnables qui l'entourent, qu'il prend à témoignage de son bon sens.

EH ! bien, pour mon humble part, quoi qu'en aient dit et écrit nos psychiatres les plus éminents, je me refuse à admettre sans réserve ce critérium déclaré infaillible.

Il y a bel et bien de prétendus fous qui ne le sont point, de même qu'il y a bel et bien nombre de fous, de fous bon teint, parmi les individus qui circulent en liberté. Et d'abord, avons-nous, pour en connaître, une norme, une raison ou un bons sens étonal ? Si oui — ce que je ne crois pas, — dans quelles limites, dans quelle mesure nous en pouvons-nous écarter, — cet écart est ce qu'on nomme excentricité, originalité, voire génie, — sans atteindre déjà à la folie ? Autant de problèmes qui valent la peine d'être étudiés. Tout ceci pour arriver, vous l'avez deviné, à une histoire. Oh ! sans prétention, qui, peut-être, vous persuadera que les fous ne sont pas forcément ceux que l'on enferme et qu'après tout, à défaut de critère infaillible, l'indulgence du moins est de mise. Ne présumons point trop de nos forces, de notre talent, mais ne présumons point trop non plus de notre raison, de notre sagesse. N'oublions pas que si Pascal a reconnu en nous les traces de l'ange, il y a trouvé aussi celles de la bête et qu'à vouloir, pour un oui pour un non, faire l'ange nous ne faisons le plus souvent que la bête...

Ce jour-là, mon excellent ami Georges rentrait de chasse. Comme à l'ordinaire, il pouvait à peine lever les pieds, harassé qu'il était, et se laissait traîner par les deux superbes épagneuls bretons qu'il tenait en laisse. Encore que crotté jusqu'aux genoux, il n'en avait pas moins belle allure. Son équipement trahissait l'homme de goût, le nemrod qui ne dédaigne pas le confort et à qui il ne déplaît point d'être remarqué. Comme arme, il avait un Herschthal, fusil à cinq coups, véritable engin de guerre, comme cartouchière une ceinture de cuir rehaussée de plaques métalliques. Ajoutez à cela une carnassière dernier modèle, un filet mi-cuir, avec rabat et franges, un chapeau autrichien en feutre amande avec plume de coq, de hautes bottes lacées, une élégante corne en bandoulière et vous aurez, en tenue de chasse, le portrait fidèle de mon excellent ami Georges. Cependant ce qui pour lui n'avait pas de prix, ce à quoi il tenait comme à la prunelle de ses yeux, c'était ses deux chiens, ses deux épagneuls bretons, couple maintes fois primé, qui possédait ses authentiques papiers de noblesse...

Maintenant notre nemrod longeait la grille d'une maison d'aliénés établie en pleine campagne. Soudain, derrière la grille, un homme, un fou à n'en pas douter, vêtu comme les pensionnaires de l'asile, calme certes, mais de qui les facies et le sourire n'avaient rien de particulièrement engageant, héla mon ami au passage.

— En avez-vous de la chance, vous, d'être libre, de pouvoir chasser !...

Georges demeurait interdit.

Le fou pourtant poursuivait :

— Sans doute avez-vous tout votre bon sens, vous, et est-ce pour cela que personne ne vous inquiète ?

Comme mon ami, vous n'eussiez rien trouvé à répondre. Son mutisme cependant ne dérangeait en rien notre piqué.

— Dites-moi donc, monsieur, si je ne suis pas indiscret, combien vaut votre fusil, une arme supérieure à ce que je vois ?

Georges se décidait à parler.

— Mille francs, mon ami... C'est une arme excellente.

— Et vos chiens ?

— Des bêtes remarquables, dix fois primées, des bêtes qui arrêtent à merveille...

— Oui, mais combien valent-elles ?

— J'en ai refusé quelques mille francs. J'en refuserais le double ; des bêtes comme celles-là n'ont pas de prix !...

Un moment le fou demeura pensif. Puis :

— Et votre équipement : bottes, carnassière, corne, cartouchière, vous l'estimez à combien ?...

Décidément ce maniaque en avait à la valeur des choses, il avait dû être ou commissaire-priseur ou expert.

— Je ne sais pas, répondit mon ami, mettons cinq cents francs le tout, en chiffres ronds.

— Parfait, déclarait le fou, manifestement satisfait, mais dites-moi encore : que rapportez-vous de la chasse ?... Qu'avez-vous dans votre carnassière ?

Georges était la franchise même.

— Peu de chose, mon ami, ça ne rendait pas aujourd'hui... je n'ai tué qu'une alouette.

Cette fois, le fou faisait mine de devenir dangereux Il enfonçait sa tête dans les barreaux de la grille, comme pour se rapprocher de Georges.

— Une alouette ! une alouette ! vous rapportez en tout et pour tout une alouette ! répétait-il, les yeux à la dérive... Malheureux ! Sauvez-vous vite... mais sauvez-vous, vous dis-je ! Si le directeur de cette maison savait qu'il y a là, devant la porte, un homme assez insensé pour dépenser deux mille francs afin de tuer une alouette, il vous ferait empoigner sur l'heure par ses aides et vous enfermerait à vie !...

E. M.

Cave Canem. — Quand une lettre ne peut être remise à son destinataire, la bonne administration veut qu'elle soit retournée à l'expéditeur, si l'adresse de celui-ci est mentionnée.

Le facteur, d'un crayon courtois, au verso de l'enveloppe, note en une brève formule la cause de la non-distribution: C'est : **inconnu ou parti sans laisser d'adresse ou encore décédé.**

Mais cette lettre adressée 18, av. de Pully et rentrée à son expéditeur, ne portait aucune de ces habituelles mentions. Simplement, au-dessous d'un trait rouge, le facteur, craignant, à juste titre pour ses mollets, avait inscrit: « Chien méchant ! »

Choses et autres.

CROQUIS DE BRETAGNE

AUTOUR du lavoir à ras de terre, les femmes sont agenouillées et savonnent le linge sur le petit rebord de pierre. Ce petit lavoir d'eau douce est chose précieuse dans ce pays où les fontaines sont inexistantes. Elles ont robes noires et coiffes blanches et, tout en frottant, s'entre tiennent dans ce langage guttural, quasi incompréhensible à qui ne l'a pas appris dès le berceau.

L'histoire ne dit pas si, comme les bonnes dames de St-Gervais, elles se révèlent en même temps les grands et les petits secrets du village.

Elles lavent et babilent, babilent et lavent, sans se douter que ce peintre qui passe aimerait croquer sur sa toile ce joli tableau, ni que ce touriste, kodak en bandoulière, sacrifierait volontiers un de ses clichés en leur faveur.

Un brançard, porté par deux femmes, apporte dans une cuve le linge tordu qu'on étend sur la grève. De solides galets tiennent les quatre coins des draps, les manches des chemises, la coiffe de mousseline qu'on repassera pour le jour du Pardon.

Le soleil et le grand air du large séchent et blanchissent cette lessive rustique, étalée le long

de la grève et que surveille du coin de l'œil le vieux pêcheur, qui fume silencieux sur son banc de pierre, attendant la nuit pour s'en aller au large avec sa barque et ses filets. *Lisette.*

LE LAPIN PROTESTE

A toi Grande Saucisse.

*Monsieur, toujours la calomnie
Partout me hante et me poursuit.
Voyons, c'est assez d'ironie,
Lièvre ne daigne, lapin suis.*

*Et je ne veux plus que l'on tarde
A me rendre raison. J'en ai,
Comme vous dites, la moutarde
Qui me monte par trop au nez.*

*Quoi ?... si d'un manteau de fourrure
On blâme le poil turlupin,
On dit, avec désinvolture,
« C'est du chiqué... c'est du lapin ! »*

*Si la femme — engeance maudite —
Pour qui vous avez un pépin,
Vous a fait un faux bond, vous dites:
« C'est un lapin... C'est un lapin ! »*

*Vous voulez rire d'un bonhomme
Qui se tire des escarpins,
Vous osez affirmer, qu'en somme,
Il s'est sauvé comme un lapin !*

*C'est bien la peine, saperlotte,
De mériter plus d'un brevet,
Pour l'excellente gibelotte
Que vous intitulez « Civet ». P. M.*

Une sacrée langue. — Casimir Dupont se vantait souvent, en société, de ses connaissances linguistiques. Il prétendait connaître au moins sept langues, parmi lesquelles même le chinois. Un de ses amis, Cyrille Durand, voulant le mettre à l'épreuve, lui dit un jour à la terrasse d'un café :

— Ecoute, mon vieux, voici justement un Chinois à côté de nous en train de boire l'apéritif. Je voudrais bien t'entendre parler chinois avec lui.

— Mais avec plaisir.

— Là-dessus, Dupont se penche vers le jaune et lui dit :

— Fen-chaou. Yang-haou.

Le chinois hausse les épaules et lance en murmurant :

— Cheng !

Alors Durand, curieux, de demander :

— Qu'est-ce qu'il t'a dit ?

— Il m'a dit qu'il est venu de la Chine qui est son pays natal. Il a perdu très tôt ses parents...

— Il a dit tout cela ?

— Mais laisse-moi parler. Il a ajouté qu'il avait vécu longtemps à Pékin et avait travaillé dans la plus grande maison de la ville.

— Il a dit tout cela ?

— Mais, mon cher ami, tu ne me laisses pas parler. Il a dit, en outre, que sa maison ayant fait faillite, il était venu en Europe pour se créer une situation. Maintenant il est à Paris et espère faire fortune en peu de temps.

Durand s'ébaubit :

— C'est phénoménal ! Maintenant, soit bien gentil de lui demander s'il se plait en France.

— Là-dessus Dupont se penche de nouveau vers le bonhomme, lui dit quelques mots incompréhensibles, sur quoi le Chinois réplique en colère :

— Thao-hong-kong-fen-tchen-tien-shient-haou-koou

tin-chen-ping !

— Qu'est-ce qu'il t'a répondu ? demande Durand. Sur ce Dupont, avec un petit air d'importance :

— Il m'a dit : « Très bien ! »

LE TROMPETTE SUPPLEMENTAIRE

RENCONTRANT par hasard un camarade d'enfance que je n'ai pas revu de longtemps, je l'invite à souper. Nous avons tant de choses à nous dire, de souvenirs à réveiller que, toutes affaires cessantes, nous nous accordons une soirée d'intimité.

Après avoir parlé du village natal et, comme dit la chanson « des champs, des villes, des filles », c'est le tour du service militaire, une mine inépuisable et qui renferme des trésors de tout genre. Comme nous n'appartenons pas à la même unité, nous procérons par échanges, et voici,

entre autres, ce que l'ami Carlo me raconta :

« J'ai fait mon premier cours de répétition à Yverdon, la bonne petite ville que tu connais aussi bien que moi, et j'ai eu le bonheur d'entrer dans la fanfare comme premier piston supplémentaire, grâce aux amis que j'y possédais. Je n'avais guère joué depuis deux ans et, les premiers jours, les lèvres étaient un peu rebelles et douloureuses ; mais j'étais trop heureux pour lâcher l'instrument et rentrer dans le rang. Pense donc : point de flingot à manier, démonter et remonter, point de sac à porter, sauf à la grande course ; point d'école de soldat, de marches, de contre-marches ; point de garde à monter ! Ajoutez-y une certaine considération pour les serviteurs de l'art des sons, la décoration du cordon vert, la grande liberté qui nous était laissée pour étudier marches de parade et pas redoublés, ce que nous faisions parfois sous les « Quatre marionniers » ou les ormes de la Plaine, sous les peupliers, face au lac, toujours à l'opposé du lieu d'exercice (nous fuyions les pioupious et leurs officiers). Nous nous accordions des dix heures et des quatre heures au café le plus proche, car jouer creuse l'estomac en diable.

Le revers de la médaille, c'est qu'il faut être les premiers levés et les derniers couchés ; revers compensé par l'honneur de sonner la diane et la retraite à travers les deux rues principales de la ville, avec le plaisir de voir à l'aube de frais minois à peine éveillés aux fenêtres et, le soir, d'entraîner à nos trousses un contingent fort mélange, vibrant et enthousiaste.

Un jour, je suis désigné exceptionnellement, à défaut de musicien incorporé et patenté à disposition, pour accompagner sur la « Place d'armes » le capitaine instructeur D. et la première compagnie. Je me tiens à distance respectueuse du capitaine, cornet en main, lançant de temps à autre un signal. Je suis des yeux les mouvements de la troupe, je flâne, je révasse, j'échange quelques mots avec un voyageur qui se dirige vers la gare ; j'essaie de découvrir la figure d'une amie parmi les promeneuses qui suivent les allées ombragées ceinturant la place, quand un ordre me rappelle brusquement à mon devoir :

— Trompette, sonnez la charge !

Je sais l'air de l'assaut, de l'attaque, quoi, et cependant impossible de m'en souvenir : un trou dans ma mémoire, creusé par la vue d'une cousine qui vient de me faire un signe de reconnaissance.

— Qu'attendez-vous ? Sonnez ! tonnerre !

— Attendez, mon capitaine... j'ai oublié... Je vais chercher dans mon livre.

Je déboutonne ma tunique avec peine.

— Qui est-ce qui me fiche un pareil trompette ?

— Je ne suis pas incorporé comme tel, mon capitaine.

Et comme je ne parviens pas à tirer mon récipient d'une poche trop petite, je m'enhardis :

— Comment que ça se chante ce signal ? siffllez-le moi !

Ce qu'il fait, puis se détourne pour étouffer son mécontentement... ou son rire... Il m'a semblé voir s'agiter ses épaules.

— J'y suis... Je lance alors les notes avec un tel brio et un tel souffle que je sonne encore quand la charge est terminée, que la redoute supposée est prise et qu'éclatent les hourras des vainqueurs.

Dix minutes de repos pour tous. Je me jouis à la troupe. Je demande du feu à V. et lui conte l'incident. Mon récit fait traînée de poudre, et nous rions comme des gamins. Si j'avais dû sonner la soupe, la déconsignation, le cessez le feu ou l'assemblée, je n'aurais pas hésité, ça se joue tous les jours ; la charge, seulement de 7 en 14 ! Et puis, enfin, je suis trompette d'occasion.

Reprise des exercices. Je reste dans l'ombre de mon capitaine, à qui je trouve un air amusé et narquois. Il me laisse tranquille jusqu'à l'heure de rentrer en caserne :

— Sonnez le rassemblement ! me jette-t-il.

Je porte mon instrument aux lèvres... Ahurissement ! Point d'embouchure ! Je tâte mes po-